Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or d along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

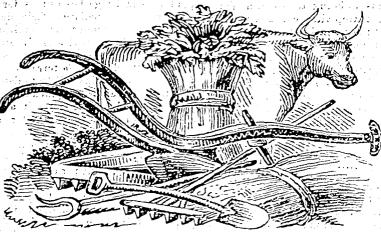
ournal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

Editeur-Propriétaire FIRMIN, H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement, devront etre adressees franco.

L'abonnement est de \$1 par an; payable d'avance. On ne s'abonne pas pour noins d'une sance.

L'avie de discontinuation doit être donne par ecrit a ce Burean un mois d'avanne. Les arrerages devront avoir ete payes, sans quoi l'abonnement sera cense continuer, malgre le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

FIRMIN H PROULX.

ANNONCES :

lere insertion, 10 cts. la 5 ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligna.

Pour les emponces a long terme, conditions libe rales.

Que coux qui désirent s'adresses and cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

IMPORTANT POUR NOS ABONNÉS!

A tous nos abonnés en retard qui nous ferout tenir le prix de leurs arrérages d'abonnement à la Gazette des Campagnes, d'ICI A OCTOBRE, nous leur expédierons les deux volumes suivants:

lo. Traité sur la tenue générale d'une terre dans la Province de Québec, démontrant comment un sol usé peut être rendu des plus fertiles sans capital; aussi: de la rotation des récoltes, des racines et cultures sarclées, des instruments d'agriculture et du soin des animanx.

20. L'élevage du cheval, suivi d'un grand nombre de re-cettes se rapportant aux différentes maladies du cheval. Ces recettes sont extraites des meilleurs auteurs vétérinaires, et à la portée de nos cultivateurs.

Ce dernier volume est actuellement sous presse.

Nous remercions bien cordialement cenx qui dennis quelques jours nous ont fait parvenir le prix de leur abonnement; nous expérons que le grand nombre voudront bien suivre cet

Nous n'avions pas cra nécessaire de dire que ceux qui avaient payé leur abonnement avant l'offre de la prime, y auront droit: cela se conçoit

Comme l'offre d'une prime a été faite dans un temps de rareté d'argout, coux qui paieront dans le cours de Septembre rece-vront la prime. Volci le temps où les cultivateurs vendent leurs produits, et ils peuvent facilement faire la part qui revient à la Gasette des Campagnes.

Dans un mois nous expédierons ces deux volumes à tous nos abonnés qui alors auront payé leurs arrérages.: C'est un sacrifice que nous nous imposons et qui, tout en étant profitable à nos abonnés, nous perprastres qui nous sont dues pour abonnements à la nous leur donnions les conseils les plus propres à les con-Gazette des Campagnes.—Que l'on se hate!

LE VOLUME OFFERT EN PRIME:

L'ELEVAGE DU CHEVAL

CONTIENDRA DE 96 à 104 PACES

ser Son utilité vaudra le prix de l'abonnement à la Gozette des Campagnes. Les nouveaux abonnés qui paieront d'avance auront droit aux deux volumes offerts en prime.

ABONNÉS retardataires 1 PLUS TOT.

SOMMAIRE:

Causerie agricole: Confection des quintenux.

Revue de la Semaine: La profanation des dimanches à Rome.

— Spoliation de la Sacrée Congrégation de la Propagande. — Per-contion de l'Eglise en Allemagne. - Réélection de M. Louis Riel.

Sujets divers : Concours agricole de la Société d'agriculture du Comtè de Kamouraska. - Plantation des arbres fruitiers et arbustes. - Nourriture des bêtes bovines.

Petite chronique: Nouvelle fromugerie à St. Etienne de Beauharnois. — Chemin de fer intercolonial et Mégantique. — Les ours. - Tremblement de terre.

Recettes : Remède contre les différentes affections des pommiers et pruniers. - Destruction des kermes et des tigres sur les les arbres fruitiers.

CAUSERIE A GRICOLE

CONFECTION DES QUINTEAUX.

Dans notre dernière causerie, nous recommandions fortemettrait d'être en possession de plus de douze cents ment à nos lecteurs de mettre lenra grains en quinteaux et vaincre de la nécessité de cette opération. Si nous avons été

lu attentivement, si nos raisons ont été mûrement pesées, il ne doit plus maintenant rester le moindre doute dans l'esprit des cultivateurs sur l'opportunité et les avantages de la mise en quinteaux.

Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, la confection des quinteaux doit toujours être un accessoire obligé de toutes nos moi-sous de céréales. Dans les beaux temps, il ne faut pas que les grains se dessèchent trop vite; car la sève contenue dans les tiges ne pourrait pas se rendre dans les épis, la nutrition des grains serait incomplète et ils resteraient petits et souvent ridés. La mise des grains en quinteaux prévient cette trop prompte dessiceation, donne aux sucs nutritifs toute sugilité de s'accumuler dans les épis et d'achever la nutrition des grains. Dans les temps pluvieux ; tout en produisant les mêmes résultats sous le rapport de la maturation, l'opération que nous recommandons ioi empêche la détérioration des récoltes. En Canada, l'automne voit souvent, arriver des pluies abondantes et de longue durée; alors malheur aux récoltes coupées et étendues sur le champ et même aux plantes sur pied si elles sont parvenues à maturité complète! L'humidité trop forte et trop constante fait germer le grain dans l'épi ou lui fast contracter la moisissure.

Tous les ans la culture canadienne perd, par les intempéries, une partie notable de ses produits et en certaines années, ce n'est que par des prodiges d'activité que l'on réussit à sauver une partie de ses récoltes d'une destruction

complète.

Le javelage que l'on fait subir aux récoltes de grains est la seule cause de ces pertes. En remplaçant ce javelage par les quinteaux tous nos grains sersient préservés, et leurs qualités sersient en même temps considérablement augmentées.

La mise en pratique des quinteaux est générale dans les pays les plus pluvieux de la terre. L'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, dont le climat brameux et humide mettait souvent à néant les plus abondantes récoltes de grains, out trouvé dans la confection des quinteaux un moyen infaillible et facile de corriger les défauts de leur température. Aussi, les cultivateurs de ces contrées ne coupent pas une seule poignée de céréales pas les mettre en quinteaux.

De la Grande Bretagne cette pratique s'est introduite en Canada à la suite de l'immigration incessante qui nous arrive de cette contrée. Notre climat est loin d'être aussi pluvieux que celui de la Grande-Bretagne; cependant nos automnes sont d'ordinaire des saisons de grandes pluies, et la nécessité des quinteaux nous paraît aussi impérieuse pour la culture canadienne que pour la culture anglaise. On devrait donc rendre la confection des quinteaux générale dans tout le pays, et c'est dans ce but que nous attirons l'atten-

tion de nos lecteurs sur cette utile opération.

Nous en appelons à l'intelligence de tous. Ne seruit-ce pas un succès magnifique si nous pouvions corriger les intempéries du climat? Ne ferions nous pas des profits beaucoup plus élevés, si nous réusissions enfin à faire disparaître les causes qui amènent si souvent la détérioration, sinon la destruction complète d'une pirtie notable de nos récoltes? Tout le monde reconnaît que l'homme qui parviendrait à réadiser de tels proliges serait un des plus grands bienfaiteurs de l'hommité et qu'il mériterait la reconnaissance de l'univers entier. Eh bien l'on moyen que nous proposons d'années, la confection des quinteaux, corrige les intempéries du climat ou du moins prévient leur action destructive, et amène par cela même une forte augmentation dans les profits nets de la culture des ouréales.

Mais pour que la confection des quinteaux produise d'aussi merveilleux résultats, il faut qu'elle remplisse certaines conditions que nous voulous faire connaître dans la présente causerie.

La première condition que doivent remplir de bons quinteaux c'est d'empêcher toute introduction de l'humidité à l'intérieur des gerbes qui les forment. La seconde c'est de permettre la circulation facile de l'air dans toute la masse.

Tous les praticions reconnaîtront parfuitement la nécessité de ces deux conditions. L'introduction de l'eau à l'intérieur des quinteaux serait plus préjudiciable que sur les grains étendus sur la terre; car l'évaporation est presque nulle ou du moins très-lente dans les quinteaux et l'humidité amènerait très-rapidement la moisissure de la paille et du grain. Le remède serait alors pire que le mal, et les pertes que l'on voulait éviter seraient certainement plus considérables que si l'on avait laissé les céréales à l'air libre.

Les avantages qui résultent de la libre circulation de l'air à travers les quinteaux sont incontestables. C'est cette circulation scule qui permet à toutes les parties des gerbes de se dessécher couvenablement; c'est elle qui empêche l'humidité de rester trop longtemps à l'intérieur des quinteaux; c'est par elle, en un mot, que la dessiccation complète de la paille et du grain s'opère. Le soleil dessèche bien la surface des gerbes extérieures; mais il n'a que très peu d'effets sur l'intérieur des gerbes, et sans l'air ces dernières ne se dessècheraient jamais complètement.

Il faut donc que les quinteaux soient assez bien construits pour empêcher tout accès de la pluie à l'intérieur et pour donner à l'air une circulation facile. De plus, la construction doit être assez solide pour que les quinteaux puissent résiter à la violence des vents si communs et si impétueux pendant la saison des récoltes.

Differents moyens ont été préconisés pour permettre aux cultivateurs de remplir ces conditions. Mais de tous ces moyens le plus convenable et le plus facile est, sans contredit, le mode de construction importé il y a quelques années par les cultivateurs irlandais et écossais.

Voici comment les bons praticions construisent les quintenux:

Au fur et à mesure que le grain est coupé, on le lie en petites gerbes. Chacuae de ces gerbes peut représenter le tiers d'une de nos gerbes ordinaires. Le lien dont on se sert ici est formé avec la paille même du grain que l'on vient d'abattre; huit à dix de ces brins de paille font un lien d'une force suffisante, qui résiste parfaitement à toutes les secousses. Dans les cultures où le nombre des moissonneurs est restreint, ce sont ces moissonneurs mêmes qui font les gerbes; c'est-à-dire qu'au lieu de disposer les poignées de grain coupé en javelles régulières, comme la chose se pratique d'ordinaire, ils les mettent en petits tas immédiatement sur le lien qui doit consolider les gerbes.

Lorsque huit à dix de ces gerbes sont terminées, on les met debout sur le sol, à côté les unes des autres, sur deux rangs, les épis en l'air, les pieds écartés et les têtes réunies. Les gerbes représentent alors une pyramide plus ou moins

régulière dont les épis forment le sommet.

Enfin on termine le quinteau par un chapeau que l'on plante sur le sommet de la pyramide. Ce chapeau est formé d'une grosse gerbe qu'on lie fortement avec une hart ou un lien de paille à quelques pouces du bas des tiges. Plus souvent on construit ce chapeau avec quatre petites gerbes le lidement réunies casemble. On pose le chapeau les épis en bas, on étale les tiges tout autour du quinteau, de manière à couvrir parfaitement tous les épis des gerbes,

Cette espèce de quinteau remplit complètement les conditions que nous avons posées plus haut. En effet, l'eau de pluie ne pent pénétrer à l'intérieur puisque le chapeau l'en empêche. Elle tombe bien, il est vrai, sur le chapcau; mais naturellement elle descend en coulant le long des pailles; ct, rendue à l'extrémité inférieure du chapeau, elle se tronve à l'extérieur du quinteau sans avoir pu pénétrer dans les gerbes.

La circulation de l'air est parfuite dans toute la masse de ce quinteau, puisque l'écartement du pied des gerbes laisse à ces dernières des vides que l'air parçourt sans cesse. De plus la forme pyramidale donnée au quinteau constitue une espèce de cheminée dont la partie supérieure, fortement les jours de fête. chauffée, fuit un appel considérable d'air de bas en haut.

Enfin l'écartement dont nous venons de parler donne au quinteau un point d'appui plus étendu et toute la construction résiste purfuitement aux vents.

Voici une seconde manière de construire les quinteaux fort usitée dans quelques contrées :

" On commence, dit un auteur expérimenté, à placer debout une première brassée de tiges, puis on dépose autour d'autres brossées en les inclinant de manière à former une espèce de cône. On consolide l'édifice par un lieu; on le couvre par une grosse gerbe fortement liée, placée les épis en bas, et formant le chapeau. "

Ce mode de construction peut avoir d'importants avantages. Néanmoins, à notre avis, il nous semble que la première espèce de quinteaux doit lui être presérée; et nous appuyons cette préférence sur des raisons qui nous pafacile dans la première méthode que dans la seconde, la rèsistance au vent est aussi plus forte et la construction se fait plus promptement.

Poussés par la nécessité, plusieurs cultivateurs de nes loonlités metteut en quinteaux une grande partie de leurs grains. but du travail qu'ils font; du moins c'est ce que nous avons pense à la vue du peu de soin avec lequel ils construisent la Commission par l'allocution suivante : feurs quinteaux. Chez la plupart des cultivateurs, pour faire les quinteaux, on lie les grains en grosses gerbes, on place ces gerbes debout sur le sol, quatre par quatre, l'épis en ils ne mettent de chapeaux sur ces quinteaux.

Cette manière d'agir est sans doute préférable à l'ancienne méthode du javelage; mais cela ne l'empêche pas d'être encore fort défectueuse. D'abord, les gerbes sont trop gerbes est exposé à moisir. Puis l'absence de chapeau enlève au quinteau les trois-quarts de ses avantages. S'il survient une pluie, les épis no sont aucunement préservés et si cette pluie est de longue durée, il est encore à craindre que les grains ne germent. Un quinteau sans chapeau est un travail incomplet, qui n'a que des avantages fort restreints. Pour obtenir de ce travail tous les bous effets qu'il promet il ne faut pas le faire à moitié.

Erfin, nous devons dire en terminant que l'on ne met en quintcaux, immédiatement après le coupage, que les grains dont les tiges ne sont pas mouillées. Les grains coupes pendant une pluie ou à la rosée doivent rester quelques heures sur le champ pour se ressuyer avant d'être mis en quinteaux; longue durée.

BEVUR DE LA SEMAINE

Le Saint-Père a reçu, dernièrement la vi-ite d'une commission composée de trente hommes et de trente dames romaines, représentant les trente comités de l'œuvre contre la profunation des dimenches et des fêtes. Cette commission était accompagnée des représentants de toutes les autres ussociations cutholiques de Rome.

Les nouveaux mustres de Rome, dans le but évident d'insulter au sentiment chrétien des Romains restés sidèles un Pape, font profaner par leurs ouvriers les jours consacrés à la prière par l'Eglise, en obligeant ces ouvriers de travailler

U'est contre cette profunction que les Romains ont voulu protester auprès du Suint-Père. La protestation était accompagaée de trente quatre mille signatures.

Le président de la Commission, M. le Comte Adolphe Pianciani, après s'être prosterné au pied du trône, a lu au Saint-Père l'adresse suivante :

" Des sentiments religieux et moraux du peuple romain sont profondément offensés par le spectacle dont nous sommes témoins les jours de fête. Dans ces jours, le Gouvernement et la municipalité poursuivent des travaux sans aucune urgence, au grand détriment des ouvriers, uinsi privés de vaquer aux devoirs chrétiens; et au grond scandale des particuliers ainsi poussés à imiter cette profanation qui de honore notre ville, lui fait perdre l'aspect chrétien dont elle s'honorait autrefois et la montre aujourd'hui infidèle.

" Les étrangers passant à Rome et sachant que dans leurs paye, mêmes protestants, le précepte divin est gardé, acraissent excellentes. En effet, la circulation de l'air est plus cusent les Romains de le violer; et c'est contre cette accusation injuste que le peuple et les souscripteurs protestent énergiquement.

Le Suint-Père, qui lui-même avait en connuissance de cette profunation des fêtes par l'ordre des autorités piémontales, n'a pas voulu luisser passer cette occasion sans flétrir Mais ils nous semblent ignorer complètement le vérituble l'infamie dont le Gouvernement se rend ninsi coupable. Aussi est ce d'une voix émue qu'il a répondu à l'udresse de

"A l'hypocrisie pharisaïque qui reprochait aux apôtres de violer la loi du subbat, purce qu'ils pressaient entre leurs mains quelques épis afin d'en retirer un peu de farine pour l'air, les pieds écariés et les têtes réunies; presque jamais leur nourriture, à cette hypocrisie d'exagération a succédé le mépris de la loi chrétienne de la sanctification des fêtes.

"Il y a, je crois, deux motifs à cela. Braucoup d hommes travaillent et font travailler en ne so préoccupant pas des prohibitions de la loi. Beaucoup d'autres font travailler pour grosses, la dessiceation est trop lente et si le linge a été fuit braver la loi elle même. Quant aux premiers, on peut dire pendant que les tiges étaient encore humides, l'intérieur des qu'ils sont poussés par l'avidité du gain ; quant aux seconds, ils obeissent à un esprit d'incrédulité satanique. Ceux ci sont sous l'ombre de l'avarice, ceux là sous le joug de l'impiété.

> "L'avidité du gain montre le mépris de la loi du Décalogue et du développement que l'Eglise donne à cette loi. L'autre montre le désir de brûler l'eucens devant l'autel de l'impiété. Et de nos jours l'unique moyen de se soutenir au Pouvoir consiste à se poser en incrédule et en coutempteur de la loi de Dieu.

" Mais vous qui avez le pouvoir prêtez l'oreille : Præbete aures qui continetis multitudines et placetis vobis in turbis nationum / Si vous vous complaisez aujourd'hui dans la profanation des fêtes, dans la spoliation des églises, dans la et cela surtout si le pied des céréales contient beaucoup de dispersion des ministres du sanctuaire et dans d'autres plantes vertes on si l'on est manacé d'un mauvais temps de œuvres antichrétiennes détestables, vous devrez aussi vous présenter au tribunal divin pour y subir un jugement qui sera très dur, précisément parce que vous administrez et commandez aujourd hui: Judicium durissimum in iis qui Mais tous leurs arguments pour legitimer auntel forfait ne præsunt fint.

" Et si le clergé est en quelque partie relaché dans la discipline et en quelque partie dévoyé du droit chemin, les pechés et les fantes de cette petite portion des ministres du sanctuaire retembent sur vous qui avez ouvert les clostres et fuvorisé les apostats, sur vous qui n'avez pas su imiter tant de personnages des siècles passes, qui furent les pro-

tecteurs et non pas les persécuteurs de l'Église.

"A ce propos, je me plais à vous faire connaître que, dans ces derniers jours, on m'a offert la photographie d'un tableau qui se trouve au Panthéon et qui représente un la enrichir l'Eglise; c'est dommage qu'il soit obligé de reempereur présentant à un pape le temple d'Agrippa. C'est courir au vol pour faire cette bonne action. Maistles menl'ampereur Phocas qui remet le Panthéon au pape Boniface IV, et le pape accueille ce don avec des signes manifestes de complaisance. Ce fait se rapporte à une époque éloignée de nous d'au moins douze siècles. Mais comme les Romains moutraient de la répugnance à adorer le vrai Dieu, dans un lieu où on avait vu adorer les faux dieux de l'aveugle paganisme, le Pontife remplit l'église des ossements des saiuts pourquoi cette église se nomme aujourd hui Sainte-Marie ad martyres. Et c'est ainsi que les chrétiens, sous les auspices de la Reine des martyrs et des martyrs mêmes, entrent aujourd'hui dans le tempte transforme de la mensongère adoration des idoles à la sainte invocation des martyrs et de un impôt de 30 par cent ou 450 francs; il ne reste done à leur Reine.

" Comme alors, on a vu dans les siècles postérieurs des églises sondées et embellies par les grands de ce monde. Mais de la Villa Montalto. anjourd'hui en plus d'un lieu les pensées et les actes ont changé: on déjouille, ou opprime, on poursuit la destruction de tout ce qui appartient à l'Eglise; on voudrait la destruction de l'Egli-e elle-même, si c'était possible. Le fléau saisit par la main de Dieu, qui sera jeté dans le feu, a été pris, ab aquilone De là il s'insinue et pénètre en cent lieux divers, et trouve partout des éléments qui opèrent, pensent et parlent de la même manière.

" Au milieu des foreurs d'une si grande tempête, crions linteur. au Seigneur d'augmenter notre foi, d'accroître notre vigueur pour arriver au salut, et soyez assurés qu'il répondra : No-

lite timere; Ecce igo v biscum sum

" Vous, en attendant, per évèrez dans l'entreprise chrétienne à laquelle vous vous êtes déroués. Efforcez-vous de conseiller, de propager non seulement l'abstention des œuvres serviles, mais aussi la sanctification des fêtes par l'assistance au saint Sacritico, l'élévation de l'esprit, la lecture de quelques livres instructuis, l'audition de la perole divine, par l'accomplissement de anchque couvre de charité, sans que tout cola empéche de prendre quelque honnête récréation.

" Poursuivez couragens ment l'œuvre chrétienne et ne vous précecupez pas de certains aboiements par lesquels on le cas où l'autorisation de la police scruit nécessaire, cette voudrait empêcher le bien et parfois le repousser par les

sarca-mes et les railleries.

" En attendant, que Dieu vous fortifie par sa bénédiction, et que cette bénédiction descende sur vous, sur vos familles, sur vos biens.

" Benedictio Dei, etc. "

- La spoliation que la Sacrée Congrégation de la Propagande a subie dans ces deroiers temps, continue à occuper l'opinion publique. Tous les journaux catholiques démontrent la flagrante injustice et l'inqualifiable iniquité dont les autorités italiennes se sont rendues coupables en s'emparant devant la Chambre fédérale. Les amis quand même du des biens de la Propagande.

raisons peremptoires données par les publications catholiques. peuvent réussir à donner le change sur l'iniquité de cetacte.

" Vous avez tort de vous plai dre, dit l'Opinion, la vente des biens de la Propagando et leur conversion en rentes sur l'Etut, loin de vous être nuisible, va au contraire vous enrichir. Ainsi la villa de Montelto ne vous rapportait jusqu'ici que 6,000 francs; le produit de sa vente placé en rentes sur l'Etat vous en rapportera 20,000. Il en sera de même pour les autres biens, et vos revenus se trouveront, par le fait, plus que doublés. "

Le gouvernement italien est bien bon de travailler ainsi songes ne coûtent pas aux journaux dévoués à Viotor-Emmunuel. D'abord il est faux que la villa de Montalto ne rap-porte que 6,000 francs à la Propagande; cette somme ne représente que le revenu des terres; reste le palais qui était occupe pendant l'été par les élèves du Collège de la Sacrée

Congrégation.

Puis il est encore faux que le produit de la vente produimartyrs et dédia le temple à la Reine des martyrs. Voilà ra 20,000 francs de revenu. D'abord l'acheteur de ces biens ne donne que 30,000 francs sur son prix d'achat, le reste est payable en 18 aus; sur ces 30,000 la Propagande ne reçoit que 5 par cent, ou 1,500 francs la première aunée; entia le gouvernement retient sur cette rente de 1,500 francs la Propagande que 1,050 francs; il y a loin de là au revenu de 6,000 francs qu'eile recevait de la location des terres

> D'ailleurs, en supposant même que, par cette vente, les revenus de la Propaguade fussent augmentés; ce qui est complètement faux, cela n'empêche pas l'acte du gouvernement italien d'être une infamie, un vol sacrilége. Les gouvernements n'ont pas plus que les simples particuliers le droit de s'emparer du bien d'autrui. Les journaux sectaires auront beau acoumuler raisons sur raisons, ils n'empêcheront jamais le vol d'être le vol ni le gouvernement d'être un spo-

> - Le gouvernement prussien, poussé par le désir et l'espérance impie de baillonner l'Eglise et de fuire taire les sentiments religieux des cutholiques allemands, avance toujours dans la persécution qu'il a inaugurée contre l'Eglise. D'après une feuille dévouée à Bismarck, le gouvernement prussien aurait résolu de soumettre les processions et les pélerinages à une surveillance plus rigoureuse, et d'ordonner aux autorités de combattre les abus en appliquant les lois avec énergie. On ne pourra organiser suns autorisation préalable de la police que les processions ou pélerinages qui peuvent être considérés comme véritablement traditionnels, et il faudra qu'ils scient organisés dans les proportions habituelles. Dans autorisation ne sera accordée que si les processions ou pélerinages projetés ne comportent auoun danger pour la tranquillité publique.

> - Le dernier numéro du Metis contient des détails intéressants sur la réélection de M. Louis Riel, comme membro de la Chambre des Communes pour le Comté de Provencher.

Nos lecteurs verront par l'article que nous reproduisons du l'étis que la population de Provencher ne faillit pas à son devoir, qu'elle maintient sa confiance en M. Riel et qu'elle n'en vout pas d'autre que lui pour soutenir ses droits ministère actuel seront sans doute choques de cette per-De leur côté les jour naux libéraux essaient de réfuter les sistance des métis à élire un homme que le fanatisme grit

et le servilisme libéral ont réussi à faire chasser du Parlement pendant la dernière session; mais tous les canadiens que l'esprit de parti n'aveugle pas reconnaîtront que les metis, en agissant comme ils viconent de le faire, n'ont fuit qu'accomplir les exigences du plus pur patriotisme.

Voici l'article du Métis:

"Les électeurs de Provencher avaient promis de réelire M. Riel i ils ont tenu parole. Nos adversaires les accuseront sans doute d'un entêtement aveugle et irréflechi. Pour nous, nous voyons autre chose dans cet acte, qu'une folle opiniatrete. C'est, à notre avis, une revendication sérieuse et calme de droits politiques et constitutionnels. C'est enfin, l'expression légitime du désir de tout un corps électoral que l'on voudrait dépouiller d'un juste privilége.

"Les formalités de la présentation ont eu lieu à la résidence de M. P. Delorme, M. P. P. Il y avait là un nombre considérable d'amis de M. Riel. Et rien ne faisait prévoir l'ombre même d'une opposition, lorsque tout à coup, l'on vit arriver M. J. Berthelet, qui présenta à l'Officier Rapporteur un bulletin de présentation. Le commissionnaire, agent de Bruce et autres du même accabit, vouluit poser la

candidature du Dr. Bowa.

" M. LeComte, Officier-Rapporteur, inspecta soigneusement les papiers de M. Berchelet, qu'il soumit ensuite à l'interrogatoire de rigueur. Finalement, il refusa d'accepter le bulletin pour les raisons suivantes:

" lo. Parce que ce bulletin ne contensit pas le nombre

légal et nécessaire de noms d'électeurs;

" 20. Parce que le porteur ne pouvait jurer que ceux dont les noms étnient ainsi rascrits sur ce bulletiu, avaient droit de vote, ni qu'ils avaient signé en sa présence, ni, enfin, que le consentement du candidat avait été signé en sa présence.

" M. Riel fut, en conséquence, élu par acclamation.

" M. Berihelet était le seul, au milieu de cette nombreuse assemblée, qui fût hostile à l'élection de Riel."

Concours agricole de la Societé d'agriculture du Comté de Kamouraska

Ce concours pour le meilleur choix d'animaux a eu lieu à St

Paschal jendi, le 10 septembre.

Favorisés par un beau temps, les cultivateurs de toutes les parties du Comté se sont rendus en grand nombre sur les lieux du Concours qui a été fort remarquable, surtout au point de vue · al Exposition de cospèce chevoline. Les Directeurs, pour cette entle importante d'une exposition, out obtenu un véritable suc-(6.

il y a en soivante et six entrées pour l'espèce chevaline, comme suit: Etalers & and et au dessas, 3 entrées; étalons 3 ans, 5; étalons 2 ans, 6; poulains un au. 2; pouliches 3 ans, 6; pouliches 2 ans. 8; poulains de lait, 16; pouliches de 1 an. 7; juments, 16.

l'Hon. E. Panet de Québec et M. Elz. l'elletier de la Rivière-

du-Loup étnient juges pour cette division.

M. Hypolite Paradis de St. André, M. le Dr. Tétu et M. Anguste Casgrain de la Rivière-Ouelle ont obtenu les premiers

L'exposition des bêtes à cornes, sans ûtre nombreuse, présentait cependant quelques beaux animaux de différentes races

M. Louis Bois de St. Jean Port-Joli et M. Auguste Fafard de

Plalet étaient juges pour cette division.

M. Hypolite Paradie, M.M. Pierre Pelletier et George Richard

District de la Pierre Pelletier et George Richard de St. Paschal, M. Cyprien Dionne de la Rivière-Ouelle, et M. Joseph Roy de Sie. Anne de la Pocatière, ont obtenu les pre-

Le département de l'espèce ovine ne compinit que cinquante moutone. Le Revd M. Begin de St. Pacome, M. Cyprien Dionne et Hypolite Paradis ont obtenu les premiers prix.

L'espèce poreine ne présentait rien de bien saillant; elle était

d'ailleurs peu nombreuse; 15 sujets, dont 3 truies avec portée. Le nombre des exposauts eut. été peut-être plus nombreux si, d'après les observations que nous avons entendu fière sur les lieux, le prix d'entrée étuit moins élevé. Cela empêcho un un grand nombre de cultivateurs de concourir: aussi voyonsnous à peu près tons les ans à cette exposition les mêmes exposants et les mêmes primes. Plusieurs sociétés d'agriculture fixent leur prix d'entrée au concours à deux plastres, et un plus grand.

nombre de cultivateurs en profitent.

Il était deux heures de l'après midi lorsque les prix furent distribués aux compétiteurs heureux. Puis la foule ne dispersa : le plus grand nombre pour assister à une course. Les Directeurs de la Société, les joges et quelques invités allèrent prendre part A un diner offert par la Société et préparé par M. N. McNeil, marchand de St. Paschal. Ce diner a été hautement apprécié quant au choix des mets et à leur préparation. On nous a informé que plusieurs santés au Champagne y ont été bues et que des discours pathétiques sur l'agriculture y ont été prononcés.

Plantation des arbres fruitiers et arbustes

Monsieur le Rédacteur,

Pour être utile aux personnes qui posse lent des vergers, ou qui en veulent établir, je vous adresse les renseignements suivants que vous pourrez insérer dans la Gazette des Campagnes,

si vons le jugez convenable.

Plantation des orbres fruitiers.-Pour planter il faut au prealable avoir défonce le terrain à deux ou trois pieds de profondeur et avoir fait les trous an moins un mois à l'avance, en ayant soin de séparer la bonne de la mauvaise terre; les trous doivent avoir deux pieds de côlé et de un à deux pieds de profondeur, suivant

la force des arbres que l'on vent planter.

Si l'on plante à l'automne, l'opération doit se faire du 1er au 10 octobre; il faut mettre quatre pouces de fumier bien pourri au fond du trou (le fumier pailleux engendrant des vers qui font pourrir les arbres), puis deux pouces de terre végétale, bien l'égaliser: placer le sujet très droit, les racines bien écartées dans leurs directions naturelles, pour qu'elles ne se génent pas; faire glisser encore quatre pouces de terre végétale pardessus et bien l'égalisor, la fouler légèrement avec le pied pour tasser la terre nutour des racines; ajouter quatre ponces de fumier bien pourri et remplir le trou avec n'importe quelle terro. Planter solidement un tuteur à côté du sujet, et qui le dépassera de deux pieds au moins; l'y assujettir solidement au moyen d'un lien en bois, ayant soin de placer un bouchon de paille entre le lieu et l'écorce pour éviter qu'el'e ne soit écorchée.

Le toteur est nécessaire pour la reprise de l'arbre, car il em-

pêche le balancement.

En plantant les arbres greffés en écusson, il faut tourner cette greffe dans le vent le plus fort : co qui la colle au sujet, tandis que le contraire pourrait l'en détacher.

Première taille, - Avant de planter les arbres, il faut examiner les rocines avec attention; en retrancher une partie s'il y en a trop, couper toutes celles endominagées par l'arrachage on le transport un pouce au dessus des machures, en biseau et en-dessus de manière que le bout porte bien sur la terre en les plantant; faire rembloblement pour les meines chancreuses et ôter une partie du chevelu lorsqu'il y en a beaucoup, les arbres et arbustes ne reprenant que par un petit chevelu blanc qui se forme nu bont des racines et des chevenx.

Deuxième taille.- A l'automne suivant, le rameau produit par l'ail de dehors sera coupé à six pouces de sa naissance, sur un œil de côté en autant avec l'ongle les yeux du dedans et du dehors. Cette taille a pour objet d'obtenir les branches de charpente. Pour ceta l'arbre plein-vent ne se taille pas.

Entretien des arbres.-Pour entretenir les arbres plein-vent, il faut les fomer à une verge tout autour, faire du guéret au pied et renformer le sumier dans la terre, arracher constamment l'herba qui croit dans l'espace indiqué, ne pas luisser pousser des rejerons au pied des arbres, couper les gonrainnds de la tige et des branches, oter le bois sec, maintenir l'intérieur de l'arbre strictement vide pour que l'nir et les rayons solnires y pénétrent. Lorsque les branches vives sont parallèles ou qu'elles se croisent, retrancher les plus faibles et cautériser la plaie avec de la cire à greffer pour éviter les épanchements de la sève.

Gadelliers et grosseilliers. - Pour avoir ces arbustes et les garantir des chenilles, il faut planter dans les premiers jours d'octobre des tiges uniques d'un un ou deux nu plus. Après les avoir tuillé en pointu, sur une longueur d'un ponce de deux côtés le troi-ième fai-ant triangle avec les deux premiers, et conservant son écorce, enfoncer la tige de quatre pouces en terre, our soigneusement avec l'ongle tous les yeux bourgeons ou petites branches qui existeront au moment de la plantation on qui pousseront par la suite, et ce sur une longueur de quinze pouces à partir de la surface de la terre jusqu'à la première branche.

L'automne suivant on conpera de deux pouces de long et auprès d'un œil le bout du sujet planté l'année précédente et sinsi tous les ans. jusqu'à ce que l'arbuste ait atteint quatre à cinq

pleds de haut

On coupera tous les ans le bois mort et les rejetous des branches et de la tige. Tous les ans, vers le quinze mai, on enduira de goudron sur une longueur de six pouces entre la terre et les premières branches, la tige qui nura été conservée unique. On visitera de temps à nutre ces arbustes, pour renouve er le goudron et ôter les chenilles prises au piège lorsque aussitôt leur éclosion elles montent dans les branches pour manger les feuilles des gudelliers ou grosseilliers.

C. Rouissillion, horticulteur.

Québec, Septembre 1874.

Nourriture des bêtes bovines

Bien nourrir le bétail coûte; le mal nourrir coûte plus encore. La rotation doit être calculée sur le poids, l'âge et la nature du travail de l'animal. Les bêtes laitières recevront des aliments plus nqueux, c'est-à-dire qui contiennent le plus d'eau;-les bêtes de travail recevront des aliments nourrissants;-les bôtes à l'engrais des aliments les plus nutritifs.

Bxufs. Dans le temps des ouvrages, on donners aux bœufs beaucoup plus de foir que de paille, et même un peu de son et d'avoine avant de les faire travailler. En été, si le foin manque, on leur donners de l'herbe frachement coupée, ou bien de jeunes pousses et des feuilles de frêne, d'orme, de chénes, etc., mais en petite quantité; l'excès de cette nourriture qu'ils niment beaucoup, leur cause quelquefois un pissement de sang. La luzerne, le sainfoin, la vesce, soit en vert, soit en sec, les navets, les pommes de terre, sont aussi de très-bons aliments pour les bœufs. Les herbes des prairies naturelles ou artifielles, sont les meilleurs aliments que l'on puisse donner aux bœufs.

La valeur des aliments est augmentée par une bonne préparation. Les animaux ne doivent jamais être nourris exclusivement de racines; un tel régime les affaiblit et leur occasionne des diar-

rhées rebelles.

Le soin ne doit jamais composer toute la ration du bétail; mais il doit tonjours y figurer pour une partie; on donnera le foin aux bêtes de travail, le regain aux bêtes de lait et d'engrais, la paille ne sera jamais donnée seule. Seule, la paille est un trèsmauvais fourrage et le plus cher de tous.

Les fourrages, la paille surtout, devront être hachés en partie,

et mieux encore détrempés.

La régularité dans la distribution de la nourriture est une condition indispensable. Les heures des repas, de même que la ration, doivent eire reglees. Le vert ne sein donné que par petites portions à la fois. On peut mêler la paille avec le fourrage vert, en hachant le tout ensemble.

Le cultivateur doit veiller à ce qu'aucune plante vénéneuse ne soit mêlée aux fourmges; tels sont: la cigné, l'ellébore, l'aconit. la belludone, la jusquiame, la morelle, la mercuriule, la renouée ou poivre d'eau, le coquelicot, la renoncule scélérate, etc.

Vaches. - Il n'est pas indispensable que les vaches aillent paître nux champs; elles peuvent donner heaucoup de bon leit sans sortir de l'étable, lorsqu'elles y sont bien nourries et bien soignées; pourtunt la nourriture qu'elles mangent aux champs et opération vers la fin de Novembre prochain, jusqu'à Bary. Hon-l'exercice qu'elles y prement sont favorables à leur santé et à neur donc et félécitation à ces hommes dévonés, qui travaillent leur production, surtout si elles sont conduites dans des patu- (avec tant de courage et perseverance au bon succès de cette enrages abondants.

La régularité da repas de la vache nourrie à l'étable et la va riété des aliments sont utiles à sa santé.

Il est difficile de déterminer la quantité de nourriture néces. saire à chaque vache. On arrive peu à peu à reconnaître quelles sont les bêtes les plus gourmandes et les plus timorées.

Les aliments a es, foin ou paille, q and ils sont donnés sans mélange, nourrissent mal, et ont l'inconvénient d'amener la conilpation; le poil des bêtes devient terne, sec et comme brûlé; le luit est peu abond int et le beurre qu'on obtient est d'un goût peu agréable, sans couleur et d'une conservation difficile.

Pendant tout l'été, c'est à dire depuis la fin du printemps jusqu'an commencement de l'automne, les plantes vertes sont la nourriture ordinaire des vaches. Pendant le reste de l'année on leur donne des racines dont on varie les sortes, et qu'on mêle aux

fourrages sees.

La vache à luit est celle qui, à la fin de l'hiver, a le plus besoin de faire usage de plant s vertes; elle nime benneoup les tiges succulentes du trèfle incarnat. Le seigle en vert, l'escourgean, lui fourni-sent au commencement du printemps d'exceltentes rations. Les vesces, la luzerne, les regains, etc., forment la nourriture de l'arrière-saison.

Pendant l'hiver on donne à la vache laitière la coupe des regains et la paille d'avoine, etc.; des soupes faites avec des eaux grasses; on mèle à ces soupes des pelures de patates et des legames quelconques, du son et toutes sortes d'herbes. La betterave doit être donnée avec quelques ménagements, car elle convient mieux à l'engraissement qu'à la production du lait. Les patates crues favorisent plus que les patates cuites, la sécrétion du

Une vache laitière doit boire fréquemment et abondamment; elle boit avec plaisir les résidus de laiterie, le lait de beurre, le petic lait.

Les fourrages, même les plus aqueux, auxquels on mêle, dans de petites proportion-, les plantes aromatiques, contractint le gout et la saveur de ces plantes, et parfument agréablement le lait et le beurre.

Parmi les plantes que les vaches trouvent dans les champs, les unes sont favorables à la production du lait, tels sont : le trèfle rampant, la moutarde blanche, la bistorte, l'aspérule odorante, le sainfoin des montagnes, la chicorée, le pissenlit, etc.; d'autres diminuent la sécrétion du lait, telles que : les renoncules, les euphorbes, l'acouit, l'elléboré, la morelle noire, etc.

Lor-qu'on veut faire passer les vaches de la nourriture sèche à la nourriture verte, il est prudent de mêler, dans une proportion chaque jour croissante, du fourrage sec et du fourrage vert Une transition brusque exposerait les vuches à la diarrhée,-J. CLE

MENT.

Petite Chronique

Nouvelle fromagerie à St. Etienne de Beauharnois.-Non lectenra apprendront sans doute avec plai-ir que MM. Narcisse leclaire, U. J. Robillard député aux Communes pour Beauharnois masi que plusieurs cultivateurs riches et influents de la paroisse de St Etienne, doivent établir bientôt dans cette paroisse, une manufacture de fromage. L'idée d'une aussi belle entreprise devra néces-airement, nous l'espérons du moins, rencontrer l'adhésion de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de cette paroisse en particulier et recevra nous n'en doutons pas une prompte exécution.

Le pays ne sera véritablement prospère que lorsque ses habitants pourront à l'aide de l'industrie et des manufactures se procurer tous les aliments et les nutres choses nécessuires à leur entretien. Succès à ces ninis dévoués du progrès du pays:

Chemin de fer international et Mégantique.-La compagnie de ce chemin fait actuellement décharger à Lennoxville, des chars du Grand Tronc, une quantité considérable de li-ses, et l'on s'uttend d'une manière très certaine que, vu l'activité et l'énergie déployées par les Directeurs de cette compagnie, le chemin sera es operation vers la fin de Novembre prochain, jusqu'à Bary. Hontreprise, dont le public en général, Lennoxville et Sherbrooke en particulier, devront si grandement bénéficier

Les ours. Les ours continuent d'infester les voisinages des forets de la rive nord. On en a vu plusieurs à Champlain et dans les paroisses voisines. Les chasseurs leur font une guerre à ontrance. A Sto. Flore onze de ces terribles animaux ont élé tués depuis quelques jours, M. Ant. Dupont un des habitants de cette piroisse en a tué 4 pour sa part : M O. Hébert, 3; M. Ol Sauvagenu 2; MM: J. Grenier et Giguère, chacun un.

L'invasion de ces hôtes terribles menace de devenir un fléau pour les populations qui sont dans le voisinnge des forêts. On donne pour ruison que ces animaux souffrent une véritable famine vu le manque complet des fruits qui leur servent généralement de nourriture .- Journal des Trois-Rivières.

Tremblement de terre.-Nous avons senti une légère secousse de tremblement du terre, à Ste. Anne de la Pocatière, dimanche dernier sur les dix houres du matin. La même secousse s'est fait sentir à la Rivière-Quelle. Cetto secousse parairsait venir du Nord et n'a duré que quelques secondes.

RECETTES

Remède contre les différentes affections des pommiers et pru-

Toutes branches éclatées par la neige, le verglas ou le vent, doivent être coupées avec soin le plus près possible, puis grais ser la pluie avec l'onguent de saint-Fiacre melangé de ventins de blé ou d'avoine, et recouverte d'une couche de glaise.

Tout arbre dont le tronc est pourri par suite de la pénétration de l'eau doit ôtre nettoyé ; il faut enlever tout le bois pourri, autant que possible, et boucher les trous ou fentes avec l'onguent de St.-Fincre et la glaise.

A tout arbre qui a des chancres, il faut couper la partie chancreuse jusqu'à l'écorce et le bois fin, chercher à extirper le ver rongeur et cotériser la plaie de la manière indiquée précédemment, en nyant bien soin de reboucher les fentes qui se font dans

la glaise jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.
Pour les arbres dont l'écorce est mousseuse, rageuge ou noire, il faut les laver avec un lait de chaux vive. - C. Rouissillion.

Destruction des kormès et des tigres sur les arbres fruitiers

Les kermes (communément appelés poux) naissent, vivent et meurent sur les branches des arbres, sy répandent et s'y multi-plient avec une rapidité étonnante, cansent le plus souvent la mort des arbres. Elles sont collées si intimement le long des branches qu'elles semblent faire corps avec l'écorce. Aussi, quelques naturalistes les ont-ils pris pour des véritables tubercules, ne pensant pas qu'un corps immobile, qui paraît insensible et qui ressemble si pen à un animal, pat etre un insecte. La coque du kerniès est petite, allongée; sa couleur est le brun roussatre plus ou moins foncé. Ces insectes sont disposés par groupe plus ou moins nombreux sur l'écorce, serrés les uns contre les nutres, et quelquefois los uns sur les autres, nyant la partie antérieure dirigée dans tous les sens; ils se tiennent collés sur l'épiderme des branches. Il est très répanda dans les Etats de l'Est, surtout dans caux qui bordent le luc Michigan. C'est à peine si on trouve un seul arbre qui en est exempt. Ces insectes ont été transportés de ces endroits dans notre pays; et, si l'on ne prend pus des meaures pour les détruire, on peut être sur de voir périr les arbres de nos vergers.

Voici un remède que nous inlique M Roissillion:

Savon noire ou potasse.... 1 livre, Chaux vive 4 livres, Urine. 5 pintes, Eau..... 15 pintes.

Augmenter ou diminuer ces proportions anivant le nombre des arbres, et gruisser toutes les parties qui en sont atteintes, or que la végétation est ariétés.

Les tigres, nutre espèce verte qui so place sur les branches et e dessous des feuilles, se détruisent par le même remêde.

DEMANDE D'EMPLOI COMME FERMIER

N formier, ayant plusieurs années d'expérience dans la culture améliorée et ayant obtenu un diplôme de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne, sur les différents cours de cette institution, désire obtenir de l'emploi comme Fermier.

Il est possesseur d'un bon nombre d'animaux par-nyrahire qu'il pourrait amener sur la ferme que l'on voudra lui confier.

S'adresser pour cela nu Bureau de la Gazette des Campagnes, A Ste Anne de la Pocatière.

CHAMBRE PROVINCIALE DES NOTAIRES

VIS est par les présentes donné que M. THOMAS PEL-LETIER, de KAMOURASKA, Comté de Kamouraska, se présentera devant la Chambre Provinciale des Notzires, à sa Séance du Sept Octobre prochain, qui se tiendra à Montréal, au lieu ordinaire des séances, à onze heures A. M., pour être examiné sur ses qualifications pour son admission à la pratique du Notariat.

> H. A. A. BRAULT, Notaire, D. S. C. P. N. M.

Montréal, 9 Septembre 1874.

PETIT MANUEL D'AGRICULTURE

PAR HUBERT LARUE

E soussigné informe MM. les Commissaires d'Ecoles, ninsi La que les Instituteurs et les Institutrices que l'Editeur-Imprimeur a fait, à la librairie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière, un dépôt de ce " Petit Manuel d'Agriculture " qui sera vendu an même prix qu'à Q iébec et à Montréal, à savoir : 10 centins (12 sous) l'exemplaire, 6 chelins la dou-

FIRMIN H. PROULX, Imprimeur-libraire,



CONTRAT DE LA MALLE

Des Soumissioes, adressées au Maître-Général des Postes, seront reques à OTTAWA, jusqu'à MIDI,

VENDREDI, LE 16 OOTOBRE

prochain, pour le transport des Malles de Sa Majesté, d'après un contrat proposé pour quatre uns, douze fois par semaine, aller et retour, entre

KAMOURASKA et ST. PASCHAL

deputs to PREMIER JANVIER prochain.

Des notices imprimées contenant des informations relativement aux condidions du contrat proposé pourront être vues, et on pourra obtenir des formules de soumissions en blance, aux Bureaux de Poste de Kamouraska et de St. Paschal, et au Burcan du Soussigné,

WM. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste,

Québec, 28 noût, 1874

LA "BRITON"

ABSOCIATION MÉDICALE ET GÉNERALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 13 Place d'Armes, Montréal.

La " Briton " a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Divi-

JAS. B. M. CHIPMAN.

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

Les paroissiens de Ste. Anne et des environs qui désireraient obtenir une Police d'Assurance sur la vie, pourront s'adresser directement à

FIRMIN H. PROULX, Agent lacol-

COMMERCIAL-INDUSTRIEL COLLEGE

St. Michel de Bellechasse.

Les Directeurs de ce célèbre établissement informent respectueusement le public qu'ils ont fait des améliorations considérables à leur Maison, et se sont assuré les services de deux Professeurs éminents.

Le Pensionnat, sous la direction et la surveillance de MM. Robichand et Drapeau, tous deux recommandables par leur longue expérience dans l'enseignement, et pour les Diplômes Académiques es-Sciences qu'ils ont obtenus, offre aux parents qui désirent assurer une bonne education Commerciale à leurs enfants, une haute garantie de succès.

Le prix de la pension est de \$7 par mois. Les classes s'ouvri-

ront le Premier de Septembre prochain.

Pour l'avantage des élèves, qui seront d'origines différentes, les deux langues française et anglaise y seront également cultivées et parlées alternativement. MM. les Cultivateurs qui l'aimeront, nuront la facilité despasser leurs produits si on a soia de les offrir avant que l'approvisionnement soit fait.

S'adresser à M. G. ROBICHAUD, Collège de St. Michel, Bellechasse.

AUJOURD'HUI, 1er AOUT,

S'OUVRENT LES

NOUVEAUX MAGASINS

ARTHUR

36, rue de la Couronne, et 156, ruc des Fossés.

Exposition générale de Nouveaux Effets d'Epiceries tout récemment achetéa.

L'encouragement si libéral que M. ARTHUR DION a recu par le passé dans la ligne de commerce qu'il continue aujourd'hul lui donne la certitude que lo public viendra avec empressement visiter son nouvel Etablissement. Les nombreuses pratiques qu'il a acquises pendant vingt années qu'il a fait le commerce d'avis ci-dessus est le se d'épiceries ont foujours êté reçues avec politesse et services avec journaux autorisés à le publier.

promptitude. Aujourd'hui le service se fera nycc encore plus de diligenco et gratuitement dans la ville, sux gares de chemins de fer, aux bateaux à vapeur et aux quais des goëlettes.

M. Dion est aujourd'hai plas que jamais en mesure d'offrir des articles de premier choix. Tons les Effets d'Epiceries qu'il met en vente sont nouvenux et viennent d'être achetés sun les marchés d'Europe, des Etris Unis et du Canada.

Il no mentionno aucun article en particulier, caritous les copsommateurs savent parfaitement qu'ils trouveront toujours chez lui tout ce dont ils peuvent avoir besoin.

Québec, ler noût 1874.

MUSIQUE NOUVELLE

REQUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANCAISES:

 .		
Ferme tes bennx yenx	50	erm
Le domino rose	زان	**
Ne Cen vas pas	35	٠.
Chanson de Jean Prouvaire	50	٠.
Algyre (vers do roi Henri IV)Rupes	50	٠,
La petite marchande de violettes	40	44
Premier amourRupès	50	11
Deinier amour	50	
Dieu sauve la France	40	**
Rappelle-toiRupès	50	**
Noble conrsier	35	**
Chanson d'été	50	u
L'élève obstiné	25	4
Marthe Rupds	· 5 0	-
O la menteuse	.25	4
Je ne sais pas si je vous aime Rupės	50	ia
Passez. bean voyagenr	35	м
Lettre à Monsieur le SoleilLeduc	40	ч
Si vous m'aimiez	50	14
Je n'ose la nommer	25	**
Jeanne d'Arc au bûcher	30	н
La Colombe	-50	4
,		

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement relies - Boissière. - \$3.00

COLLECTION dos CHANSONS de.. GUSTAVE NADAUD COLLECTION des ROMANCES de H PROCH

LES RAYON D'ITALIE,-Collection de romances françaists et Deos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE

Mirchand de planos et harmoniums, Editeur de musique 111 ruo St. Jean, QUEBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'escomte autorisé sur les envois americains, jusqu's nouvel ordre, sera de 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE. Commissaire des Douanel

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les